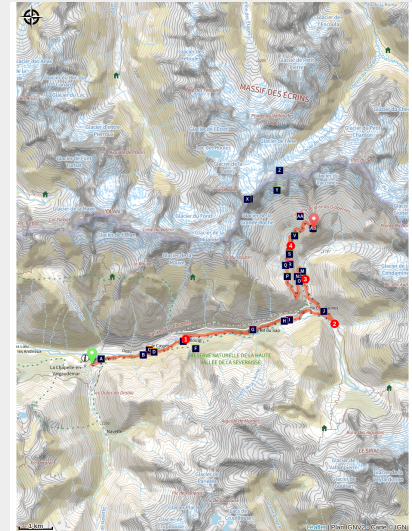


De la Chapelle-en-Valgaudemar au refuge du Pigeonnier (Trail)

Valgaudemar - La Chapelle-en-Valgaudemar



Vue depuis le refuge du pigeonnier sur le Chabournéou et le Sirac (© Olivier Warluzelle - Parc national des Écrins)

De village en village découvrez le patrimoine bâti et l'histoire du Haut Valgaudemar avant de vous lancer dans l'ascension de ses cimes.

Cet itinéraire débute en douceur, comme une balade au travers des hameaux, avant de vous conduire vers « L'Himalaya français », comme le grand alpiniste Gaston Rébuffat avait si justement nommé la vallée du Haut Valgaudemar. Ici, l'impression de côtoyer les cieus s'accroît au fil des pas. Sauvages, impressionnants et à la fois si fragiles, les plus hauts sommets des Écrins et leurs glaciers s'offrent à vos yeux comme une récompense, un cadeau à la fin de votre ascension.

Infos pratiques

Pratique : Trail

Durée : 3 h 30

Longueur : 17.4 km

Dénivelé positif : 1488 m

Difficulté : Difficile

Type : Etape

Thèmes : Flore, Histoire et architecture, Point de vue

Itinéraire

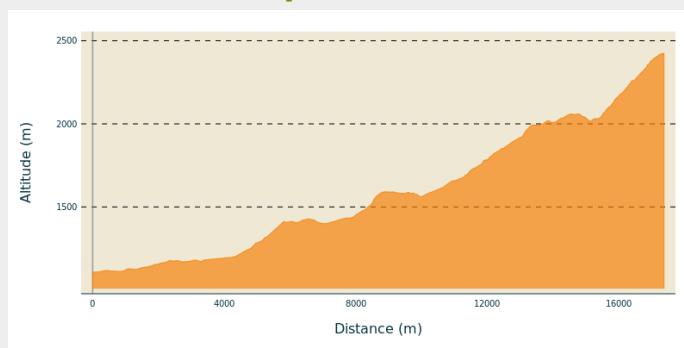
Départ : La Chapelle-en-Valgaudemar

Arrivée : Refuge du Pigeonnier

Balisage :  GR  GRP  PR

Communes : 1. La Chapelle-en-Valgaudemar

Profil altimétrique

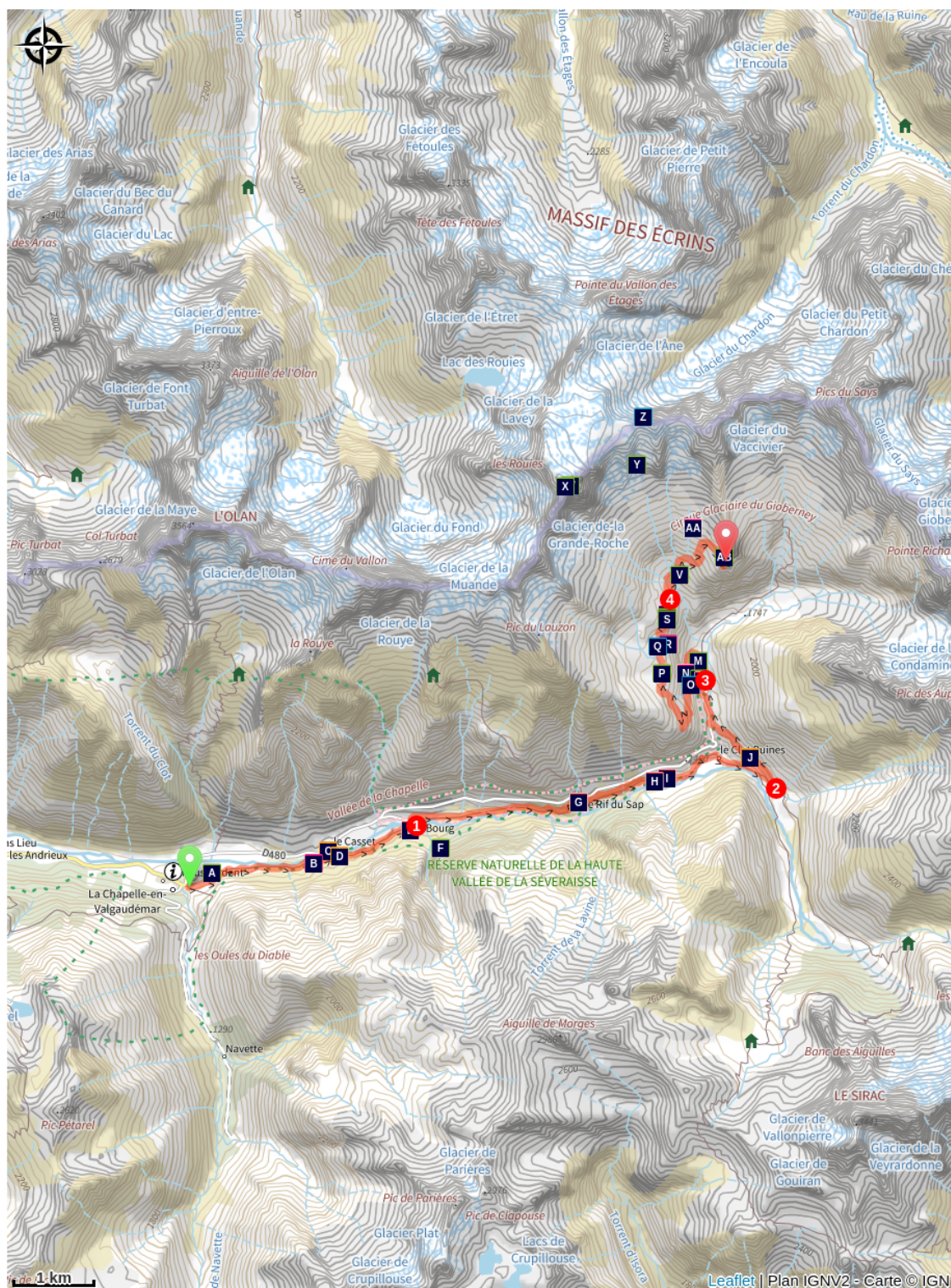









Altitude min 1109 m Altitude max 2426 m

Au départ du village de la Chapelle, emprunter le GR54 qui remonte la vallée vers Le Clot et longe la Sèveraisse en sa rive gauche.

1. En bas du hameau du Bourg, prendre le pont qui permet de passer en rive droite du cours d'eau pour monter vers le hameau du Rif du Sap. Descendre légèrement vers le refuge du Clot Xavier Blanc. Passer une nouvelle passerelle, longer les ruines du Clot.
2. À l'intersection quitter le GR54 pour le sentier du ministre. Passer successivement les parkings du Crépon et de Gioberney.
3. Du parking de Gioberney, monter jusqu'à atteindre un croisement. Prendre le sentier qui s'élève en direction du « lac Lauzon ». Celui-ci monte en lacet en traversant une petite forêt de mélèzes et en enjambant le torrent du Voile de la Mariée.
4. L'itinéraire se poursuit par une petite montée puis une descente qui mène à un nouveau croisement. Grimper, par les lacets, vers le refuge du Pigeonnier.

Sur votre chemin...



- | | |
|---|--|
|  Prairies de fauche (AA) |  Cascades et points de vue sur la vallée (AB) |
|  Un parcours plein d'histoire (AC) |  Toponymie du Valgaudemar (AD) |
|  Habitat traditionnel (AE) |  Aigle royal (AF) |
|  Toune (AG) |  Via clause (AH) |
|  Refuge du Clot Xavier Blanc (AI) |  Le sentier du ministre (AJ) |
|  Chalet-hôtel de Giberney (AK) |  Sérotine de Nilsson (AL) |

-  Les milieux (AM)
-  Cascade du « Voile de la Mariée » (AO)
-  Lac du lauzon (AQ)
-  Violette des marais (AS)
-  Tourbière de transition (AU)
-  La saxifrage à feuilles opposées (AW)
-  La benoîte rampante (AY)
-  Les sommets (BA)
-  Poli glaciale (AN)
-  Bouquetin des Alpes (AP)
-  Regard sur le Lauzon (AR)
-  Laîche en ampoules (AT)
-  Grenouille rousse (AV)
-  La saxifrage musquée (AX)
-  Les glaciers (AZ)
-  L'edelweiss (BB)

Toutes les infos pratiques

En coeur de parc

Le Parc national est un territoire naturel, ouvert à tous, mais soumis à une **réglementation** qu'il est nécessaire de connaître pour préparer son séjour.



Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone !

Attention en zone cœur du Parc National des Écrins une réglementation spécifique aux sports de nature s'applique : <https://www.ecrins-parcnational.fr/thematique/sports-de-nature>

Gypaète barbu

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Novembre, Décembre

Contact : Parc National des Ecrins - Yoann Bunz- 06 99 77 37 65 yoann.bunz@ecrins-parcnational.fr

Le Rompeau

Le Gypaète barbu est une espèce très sensible au dérangement tout au long du cycle de reproduction. Dans les Alpes, la population est en installation suite aux réintroductions débutées en 1987. Le nombre de couples présent est encore faible.

Les Zones de Sensibilité Majeure (ZSM) Gypaète barbu sont désignées avec les acteurs locaux.

Vous visualisez les Zones cœur, toutes les activités sont à proscrire pendant la période sensible (du 1/11 au 31/08).

Attention aux réglementations (Parcs nationaux, Réserves naturelles...) qui s'imposent aux zones Gypaètes.

Lieux de renseignement

Maison du Parc du Valgaudemar

Ancien Asile Saint-Paul, 05800 La
Chapelle-en-Valgaudemar

valgaudemar@ecrins-parcnational.fr

Tel : 04 92 55 25 19

<http://www.ecrins-parcnational.fr/>



Source



Parc national des Ecrins

<https://www.ecrins-parcnational.fr>

Sur votre chemin...



✿ Prairies de fauche (AA)

Les prairies de fauche entourent le village de La Chapelle. Malheureusement, ces prairies naturelles, riches en fleurs et en insectes, sont de plus en plus souvent remplacées par des prairies temporaires, c'est-à-dire semées certaines années. L'arrosage de ces prairies se fait encore grâce aux canaux, toujours bien entretenus par leurs utilisateurs et avec l'aide du Parc national. Vous découvrirez la prise d'eau du canal de la Grande Levée, non loin du sentier lorsque celui-ci se rapproche de la Sèveraisse. Ces canaux ont un grand intérêt pour le maintien d'une flore de zones humides, comme la dorine et la gagée jaune, toutes deux protégées.

Crédit photo : Dominique Vincent - PNE



🏔️ Cascades et points de vue sur la vallée (AB)

Tout au long du parcours, vous découvrirez les cascades de Combefroide et du Casset, situées sur le versant adret de la vallée. L'itinéraire offre également une jolie vue sur l'est et l'ouest de la vallée de la Sèveraisse, au niveau du hameau du Casset. Depuis le hameau du Rif du Sap, en aval, un beau profil en auge de la vallée témoigne du creusement par les glaciers du quaternaire.

Crédit photo : Dominique Vincent - PNE



🍷 Un parcours plein d'histoire (AC)

Le pont du Casset est le dernier pont ancien à ne pas avoir été emporté par les crues de la Sèveraisse. En rive droite de ce magnifique ouvrage dit « romain », le hameau du Casset doit son nom à la grande casse qui le cerne. Ce village, ainsi que celui du Bourg, fut recouvert partiellement par un éboulement. En ce qui concerne le Rif du Sap, c'est une avalanche qui emporta les maisons du haut du hameau en 1944. Quant au hameau du Clot, inondé en 1928, il fut abandonné totalement en 1934 lorsqu'un incendie détruisit la quasi totalité des habitations.

Crédit photo : Jean-Claude Catelan (collection)



🕒 Toponymie du Valgaudemar (AD)

Valgaudemar ! Ce nom sonore aux syllabes de bronze résonne dans nos oreilles. D'aucuns ont pu prétendre que cela évoquait la vallée de Marie ; Gaude Maria : « réjouis-toi Marie ». Mieux vaut penser que cela se rapporte à Gaudemar, nom qui fut porté entre autres par le dernier roi des Burgondes (524), peuplade germanique qui a envahi ces régions en 406... Dans les textes, on lit Vallis Gaudemarii dès 1284. La part de la poésie, des légendes et de l'imagination faussent bien souvent la recherche de l'origine des noms...

Crédit photo : Olivier Warluzelle - PNE



🏠 Habitat traditionnel (AE)

Quelques vieilles demeures typiques du Valgaudemar sont à remarquer dans les hameaux du Casset, du Bourg et du Rif du Sap. Quelques toits de chaume, tounes (entrée voûtée des habitations), dallages de pierre, ... sont de beaux exemples d'architecture qui mériteraient d'être conservés. Moins chère et demandant moins d'entretien, la tôle a progressivement remplacé le chaume sur les toitures.

Crédit photo : Stephan D'houwte - PNE



🦅 Aigle royal (AF)

Entre La Chapelle et Le Clot, il n'est pas rare d'observer l'aigle royal en vol au niveau des pentes ensoleillées. Ce majestueux rapace au plumage sombre avec, pour certains individus, de belles cocardes blanches sous les ailes, côtoie le circaète Jean-le-Blanc en été, plus petit et très clair, ainsi que le vautour fauve, plus grand mais à la queue courte et souvent en groupe. Rien de surprenant à cela car les pentes d'adrets offrent à ces oiseaux des ascendances thermiques qui leurs permettent de voler haut et loin.

Crédit photo : Robert Chevalier - PNE



Toune (AG)

Spécificité architecturale du Champsaur-Valgaudemar, la toune est ce porche voûté en berceau situé sur la façade principale de l'habitation. Elle abrite l'entrée du logis et de l'écurie et permet parfois de stocker des matériaux au sec, tel le bois. La toune était très souvent enduite de blanc afin de réfléchir la chaleur du soleil. Les habitants s'y installaient afin d'effectuer de petits travaux de broderie, de reprisage, etc.

Crédit photo : Yves Baret - PNE



Via clause (AH)

A certains endroits du parcours, vous cheminerez entre deux murets de pierre. Ces « via clause » ont été construites pour empêcher les bêtes domestiques montant en alpage de piétiner et manger l'herbe des prairies qui leur est réservée pour l'hiver. La plus remarquable de ces « via clause » se situe à la sortie de l'ancien hameau du Clot. Elle a été restaurée par le Parc national des Ecrins.

Crédit photo : Dominique Vincent - PNE



Refuge du Clot Xavier Blanc (AI)

Curieuse idée que ce refuge construit sous la route montant au Gioberney, à "seulement" 1397 m d'altitude ! C'est qu'il était là il y a plus d'un siècle, bien avant que la route fut construite ! En effet, ce bâtiment simple et robuste appartenait à la *Valgodemar Mining Company* qui exploitait ce secteur au sous-sol riche en cuivre et en plomb argentifère. Quand l'exploitation prit fin, le CAF racheta l'édifice et lui donna le nom de Xavier Blanc en reconnaissance d'un des membres fondateurs du CAF, sénateur des Hautes-Alpes.

Crédit photo : Dominique Vincent - PNE



Le sentier du ministre (AJ)

Drôle de nom pour un sentier... Deux explications nous sont parvenues. La première serait tout simplement qu'un ministre aurait inauguré ou, tout du moins, parcouru ce sentier. La seconde, plus probable, relate que l'on appelait les ânes des ministres. En effet, ces animaux précieux pour les paysans de l'époque étaient choyés et traités comme tels. Ce sentier presque plat leur étant particulièrement bien adapté, il semble logique qu'on lui ait donné ce nom.

Crédit photo : Dominique Vincent - PNE



Chalet-hôtel de Gioberney (AK)

La construction du chalet-hôtel de Gioberney a commencé durant la Seconde Guerre mondiale dans le cadre de chantier de jeunesse. Elle a permis à quelques jeunes de la vallée d'échapper au Service du travail obligatoire (STO). Les pierres du bâtiment ont été prises sur place, taillées et appareillées au mortier de ciment. A l'époque, la route du Gioberney n'existait pas encore, elle ne verra le jour qu'en 1963. Il fallait donc monter à pied ou se faire aider par une mule afin d'accéder au refuge. La fréquentation n'a guère été importante jusqu'à la réalisation de la route.

Crédit photo : PNE - Bodin Stéphane

Sérotine de Nilsson (AL)

La sérotine de Nilsson est un chauve-souris boréale, relictive glaciaire dans l'arc alpin. Adaptée au froid, elle résiste à des températures proches de -7°C sur de courtes périodes. La sérotine de Nilsson est une espèce discrète qui vit dans les forêts boréales parsemées de zones humides. Elle chasse parfois près des éclairages publics, un des seuls endroits où il est plus aisé de l'observer. La capture de femelles sur ce site permet de croire à la présence d'une colonie au Gioberney. Il s'agirait de la première colonie de reproduction connue en France.



Les milieux (AM)

De 1600 m à 2450 m d'altitude, cet itinéraire est une invitation à voyager à travers différents milieux. Des myrtiliers et rhododendrons au minéral des éboulis, des vertes pâtures au mélézin, ce voyage sera rythmé par la traversée de différents milieux à la faune et à la flore spécifiques.

Crédit photo : Stéphane D'houwt - PNE

Poli glaciaire (AN)

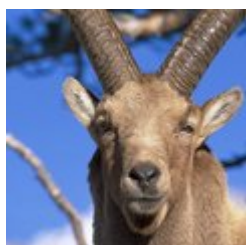
Le poli glaciaire une surface rocheuse qui a subit l'érosion d'un glacier. Sur ce site, il est composé de gneiss, roche dure et massive résultant d'une cristallisation de quartz, feldspath et de micas partiellement fondus. Des stries permettent de visualiser le sens de déplacement des débris de roches enchâssés dans la glace. Dans les parties fracturées, des fragments de roche ont été arrachés par la glace. Ce phénomène se nomme "débitage sous-glaciaire".



Cascade du « Voile de la Mariée » (AO)

Le torrent du Lauzon franchit l'épaule glacière et tombe en cascades successives dans l'auge glacière du Gioberney à travers les parois plus raides des Bancs de la Pisse. La cascade inférieure s'étale en voile de mariée. Le torrent du Lauzon conflue quelques centaines de mètres plus loin avec le torrent du Gioberney. Cette célébrité acceptera docilement de se faire photographier. Elle vous offrira son plus beau panache, ses plus belles volutes pour un souvenir mémorable.

Crédit photo : Olivier Warluzelle - PNE



Bouquetin des Alpes (AP)

Le bouquetin a été réintroduit dans la vallée de Champoléon dans le Champsaur entre 1994 et 1995. Depuis 1999, les bouquetins sont venus coloniser les pentes du Gioberney et sont en train de progresser lentement vers le bas de la vallée. Certains ont été observés au dessus du rif du Sap, à l'Olan et également au niveau du lac du Lauzon. Des 30 individus initialement relâchés, il existe maintenant une population d'environ 300 individus.

Crédit photo : PNE - Chevalier Robert



Lac du Lauzon (AQ)

Le lac du Lauzon est un lac de surcreusement glaciaire. Pendant le maximum glaciaire du Würm, il y a 10 000 ans, l'ancien glacier a creusé une cuvette dans les gneiss migmatisés fracturés par une faille nord-sud. Il est nommé lac "de pelouse" car il est soumis à des conditions climatiques clémentes avec 4 à 5 mois de dégel. Dans ces eaux, une végétation aquatique, très présente, traduit une grande productivité biologique.

Crédit photo : PNE - Meeus Guido



Regard sur le Lauzon (AR)

Le site du Lauzon, proche et accessible, offre une occasion facile de vivre la montagne. Au lever ou au coucher du soleil, profitez de la vue sur le cirque du Gioberney et du reflet du Sirac dans le lac. C'est à l'aurore ou au crépuscule que le site prend toute sa force avec d'heureuses rencontres-surprises avec la faune (à condition de savoir être patient et surtout discret).

Crédit photo : PNE - Saulay Pascal



Violette des marais (AS)

La violette des marais pousse, comme son nom l'indique, dans les milieux humides et plus particulièrement dans les tourbières. Au printemps, cette petite violette de 5 à 15 cm de haut fleurit en cinq pétales violet-gris. Comme tous les végétaux des milieux humides, sa principale menace est celle qui pèse sur la réduction ou la disparition de ce type de milieux.

Crédit photo : PNE - Nicollet Bernard



Laîche en ampoules (AT)

La laîche en ampoules, de son nom latin *Carex rostrata* est une plante vivace, c'est-à-dire que sa période de végétation dure plusieurs années. Espèce typique des tourbières, elle vit également aux bords des étangs. L'épi (20 à 80 cm de haut) est composé de plusieurs épillets, mâles (en bas) et femelle (en haut). Sa floraison se situe entre les mois de mai et juillet.

Crédit photo : PNE - Dentant Cédric



Tourbière de transition (AU)

La tourbière est un milieu très particulier qui, par définition produit de la tourbe. Celle sur ce site est dite de "transition", c'est-à-dire qu'elle est au stade intermédiaire dans le processus de la tourbière. Cette zone humide acide se présente sous l'aspect d'un tapis spongieux de sphaignes, végétaux gorgés d'eau proches des mousses. En raison des conditions locales difficiles, peu d'insectes les colonisent, et seules les espèces très spécialisées s'y adaptent : tout petits moustiques et autres diptères.

Crédit photo : PNE - Warluzelle Olivier



Grenouille rousse (AV)

Tantôt dans l'eau, tantôt en dehors, c'est l'amphibien des cimes. Avec le triton alpestre, elle occupe la moindre flaque d'eau jusqu'à des altitudes impressionnantes (2800 m). En léthargie pendant plus de 8 mois à cause des rudesses de l'hiver, elle reste un symbole de l'adaptation à l'altitude. L'hiver, elle s'envase ou bien se glisse hors de l'eau sous des feuilles, une souche, un rocher... à l'abri du gel. Elle pond jusqu'à 4000 œufs en moyenne car, confrontée à ces conditions climatiques et à la prédation (tritons, poissons...), seuls quelques individus deviendront adultes pour assurer la pérennité de la population. Un véritable exemple d'adaptation à l'altitude !

Crédit photo : Jean-Philippe Telmon - PNE



La saxifrage à feuilles opposées (AW)

Saxifraga oppositifolia

Cette saxifrage dispose de fleurs d'un rose somptueux qui tranche avec le terne des rochers. Ses petites feuilles triangulaires d'un vert sombre poussent de façon opposée le long de la tige, d'où son nom. Cette espèce a été observée jusqu'à 4070 m dans la face sud de la Barre des Écrins et jusqu'à 4504 m au Dom des Mischabel (Suisse) : elle détient le record d'altitude dans les Alpes !

Crédit photo : Mireille Coulon - Parc national des Ecrins



❁ La saxifrage musquée (AX)

Saxifraga moschata

Du latin *saxum* (le rocher) et *frangere* (briser), les saxifrages poussent dans les fissures et donnent l'impression de casser le rocher pour y faire leur place. Présente sur les parois et sommets des Écrins, la saxifrage musquée est parsemée de petites glandes la rendant très collante au toucher. Elle possède de discrètes fleurs d'un ton vert jaunâtre et des feuilles légèrement découpées et disposées en rosettes basales, la distinguant de la saxifrage fausse-mousse (*S. bryoides*) dont les feuilles font penser... à de la mousse !

Crédit photo : Cédric Dentant - Parc national des Ecrins

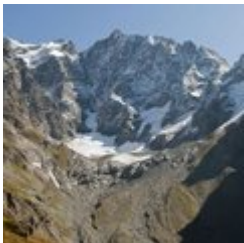


❁ La benoîte rampante (AY)

Geum reptans

Cette plante à grandes fleurs jaunes se reconnaît aisément par ses longs stolons rougeâtres porteurs de bourgeons capables de s'enraciner en lui permettant ainsi de se propager. Ses fruits, regroupés en une sorte de chignon, s'individualisent à maturité pour être transportés par le vent et continuer la colonisation du milieu. Fixant les éboulis instables en y accumulant de l'humus, cette benoîte est ainsi une pionnière qui prépare le terrain pour l'implantation d'autres végétaux.

Crédit photo : Mireille Coulon - Parc national des Ecrins



❁ Les glaciers (AZ)

Le cirque glaciaire du Gioberney propose un panorama à 180° sur les magnifiques glaciers des Rouies, de la Condamine au pied des Bans... Aujourd'hui en recul, il nous reste les polis glaciaires (*dalles lissées par l'action érosive des monstres de glace*) comme témoignage de leur présence passée.

Crédit photo : Olivier Warluzelle - PNE



▲ Les sommets (BA)

Au fond du Valgaudemar, cette boucle permet de prendre la pleine mesure de cet « Himalaya des Alpes ». Ce cirque du Gioberney est coiffé de superbes sommets dépassant allègrement les 3000 m d'altitude. D'ouest en est, Les Rouies et ses 3589 m, le Pic du Says (3420 m), le Mont Gioberney (3352 m), la Pointe Richardson (3312 m), les célèbres Bans (3505 m) et les Aupillous à 3458 m. Avec trois cirques glaciaires qui ne faisaient qu'un et ces hauts sommets, on touche ici le domaine de l'alpinisme.

Crédit photo : Bernard Guidoni - PNE



✿ L'edelweiss (BB)

Leontopodium nivale

Est-il vraiment nécessaire de présenter cette star des Alpes ? La légende raconte qu'après avoir guidé les Rois mages auprès de l'Enfant Dieu et afin de ne pas faire espérer la venue d'un nouveau Messie, l'étoile préféra quitter la voûte du ciel et se divisa en une pluie d'étoiles filantes au-dessus des Alpes. Ainsi naquirent les "étoiles des glaciers", véritables petits astres de velours blanc.

Crédit photo : Thierry Maillot - Parc national des Ecrins